

Directeur du service de sécurité incendie et préventionniste

La Municipalité du Canton de Potton, située dans la MRC du Memphrémagog, dessert une population de 1872 personnes et est présentement à la recherche d'une personne pour combler le poste de directeur du service de sécurité incendie et de préventionniste. Sous la supervision du directeur général, le titulaire du poste aura comme :

PRINCIPALES TÂCHES :

- Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités du service de sécurité incendie ainsi que celui des premiers répondants;
- Assurer la conformité aux exigences des lois provinciales et particulièrement de la Loi sur la prévention des incendies;
- Assurer l'application des règlements municipaux en sécurité incendie et recommander tout amendement essentiel à la protection des vies et des biens;
- Enquêter tout incendie, afin de déterminer la cause et les circonstances;
- Planifier les activités de prévention des risques sur le territoire, effectuer les inspections des risques moyens, élevés, très élevés, en plus des programmes d'éducation du public;
- Préparer et contrôler le budget d'opérations (incendies et premiers répondants), ainsi que le programme d'immobilisations;
- Collaborer avec les différents services à l'atteinte des objectifs de l'organisation;
- Maintenir le plan municipal des mesures d'urgence;
- Favoriser et maintenir de bonnes relations avec les autorités municipales, son personnel, les citoyens et les services de sécurité incendie avoisinants;
- Superviser et mobiliser le personnel vers un objectif commun et implanter le processus de changement organisationnel;
- Rencontrer les objectifs du schéma de couverture de risques de la MRC en matière incendie.

EXIGENCES :

- Détenir un DEC en Technique de sécurité incendie et/ou formation équivalente ou une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en prévention des incendies ou un certificat en prévention des incendies (TPI);
- Détenir au minimum un diplôme d'officier non-urbain, tel que défini par le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;
- Avoir une formation de base et des connaissances en gestion du personnel, gestion de projet et administration, posséder une bonne expérience comme pompier, également en gestion et en prévention incendie;
- Détenir un permis de conduire, incluant la classe 4A valide;
- Faire preuve de leadership et d'esprit d'équipe et démontrer de bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles;
- Maîtriser les outils informatiques courants et les logiciels dédiés aux services de sécurité incendie.

RÉMUNÉRATION :

Ce poste en est un de 21 heures par semaine et la rémunération sera déterminée en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, avant mercredi le **25 septembre 2019**, à l'adresse suivante :

Municipalité du Canton de Potton
A/S de Monsieur Martin Maltais, directeur général
Réf. : Poste de Directeur du service de sécurité incendie
dg@potton.ca ou
2, chemin Vale Perkins Mansonville, Qc J0E 1X0